

ZAC FILLEAU

De 2002 à 2005 : Lancement de la procédure de ZAC, élaboration du projet, étude d'impact, dossier « Loi sur l'Eau », concertation publique, dossier de création, intégration de la ZAC dans le PLU

- **Juillet 2002** : lancement de la **procédure de ZAC** pour assurer l'aménagement du **secteur de Filleau**
- **Juin 2003** : **Périmètre** de la ZAC de Filleau fixé et **modalités de la concertation** définies
Concertation publique :
 - ↻ Publication d'une lettre d'information municipale,
 - ↻ Exposition permanente sur le projet en mairie,
 - ↻ Registre de dépôt ouvert en mairie pendant l'exposition,
 - ↻ Annonce parue dans le journal Sud-Ouest,
 - ↻ Avis affichés en mairie,
 - ↻ Réunion publique d'information du 8 décembre 2004
 - ↻ et Mise en ligne sur le site internet de la Commune.
- **Décembre 2004** : Bilan de la concertation
- **Novembre 2005** Intégration de la ZAC de Filleau dans le PLU (2^{ème} modification du PLU)
- **Décembre 2005** : Dossier de création de la ZAC de Filleau approuvé et lancement de la consultation en vue du choix de l'aménageur de la ZAC

En 2006 : consultation de l'aménageur et choix de l'aménageur, dossier de réalisation et Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

- **De janvier à juin 2006** : consultation pour le choix de l'aménageur
- **Juillet 2006** : Désignation de la société Immobilière Sud Atlantique en tant qu'aménageur de la ZAC de Filleau
- **Novembre 2006** : Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau et approbation du **dossier de réalisation**

1^{er} semestre 2007 : Déclaration d'Utilité Publique de la ZAC

- **Mars 2007** : Dossiers d'enquête publique préalable à la DUP transmis au Préfet pour lancer la procédure de DUP
- **Du 18 juin au 9 juillet 2007** : enquêtes publiques conjointes (préalable à la DUP et parcellaire) réalisées en mairie

➤ **Juillet 2007** : Premiers Permis de Construire déposés en mairie

2ème semestre 2007 : Démarrage travaux de viabilisation par l'aménageur et du carrefour giratoire par la Commune et le Conseil Général

2008 : Démarrage des constructions